

VŒUX DE LA CC RHÔNE LEZ PROVENCE
Jeudi 19 janvier 2023 – 18h

Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Quel plaisir ! Quel plaisir de nous retrouver ce soir, pour ce que nous pourrions appeler la traditionnelle cérémonie des vœux... sauf que la tradition a été brisée, depuis 3 ans, par cette pandémie et les contraintes sanitaires qui se sont succédées. Cet habituel moment d'échanges, de convivialité et de rencontres prend donc d'autant plus d'importance. Et c'est avec encore plus de joie cette année que nous vous accueillons ici, chers amis, dans cette belle salle des fêtes que tu as bien voulu nous prêter pour l'occasion, cher Christian. L'occasion, au nom de la communauté de communes, avec tous mes collègues élus, avec l'ensemble des agents de la communauté de communes, de vous présenter nos vœux les plus sincères, chaleureux et fraternels pour l'année 2023.

« Ensemble, créons votre quotidien », c'est le slogan de la communauté de communes. Il est ambitieux, c'est vrai.

Ambitieux d'abord parce que la communauté de communes fait, mais ne fait pas tout, et encore moins toute seule. Nous créons ensemble. Municipalités, Département ou Région, forces vives, entreprises, associations, habitants... Je veux croire que la communauté de communes joue un rôle clé à l'échelle de notre territoire, mais tous, nous interagissons, tous nous contribuons à modeler ce quotidien qui est celui dans lequel nous évoluons aujourd'hui mais aussi celui dans lequel nous voulons vivre demain, avec nos enfants, avec nos petits-enfants.

Permettez-moi un salut particulier à mes collègues maires et leurs équipes. Depuis les dernières élections de 2020, nous avons, enfin, une intercommunalité unie, au sein de laquelle les 5 communes peuvent dessiner d'une même main un projet de territoire cohérent. Uni ne veut pas dire que nous sommes toujours d'accord, bien sûr. Mais par contre la qualité du dialogue que nous avons su installer doit nous assurer de toujours trouver les points de convergence, entre bonne gestion, service au public et investissements partagés.

Je voudrais aussi remercier le Département de Vaucluse. Là encore, les élections sont passées par là, depuis la dernière cérémonie des vœux. Le conseiller départemental que je suis

également avait l'ambition de replacer notre canton sur la carte du Département, je crois que c'est chose faite. Les preuves ne manquent pas.

Un mot également pour la Région, également présente à nos côtés. Si je ne devais citer qu'un exemple, je citerais Inter'Val, notre nouveau centre de valorisation, regroupant une déchèterie et une ressourcerie ici à Mondragon, qui vient de terminer sa première année de plein exercice. Et je n'oublie pas que la Région a fortement participé à son financement, pour un montant de près d'un million d'euros.

Si toutes ces collectivités travaillent conjointement, elles le font aux côtés des forces vives de notre territoire qui contribuent à l'essor de Rhône Lez Provence. J'en profite pour saluer les représentants des entreprises de notre territoire, je pense au CENOV, le Club d'Entreprises du Nord Vaucluse, et aux associations de commerçants par exemple, avec lesquels nous avons noué des relations constructives de partenariat.

Au-delà de ces corps, pour ainsi dire constitués, je veux saluer l'ensemble des habitants de Rhône Lez Provence, dont l'énergie est notre moteur. Notre territoire est riche, je ne cesse de le dire, du dynamisme de ceux qui y vivent, de la solidarité qui s'y déploie, de ses potentialités économiques, de son patrimoine historique et environnemental.

Toutes les planètes sont donc alignées, allez-vous me dire, pour atteindre nos objectifs, pour créer ensemble notre quotidien.

Le slogan est ambitieux, je le disais, parce qu'une condition de notre réussite, c'est l'unité, la convergence des forces, collectivités et forces vives confondues.

Hélas, il est aussi ambitieux du fait des menaces qui planent, des difficultés auxquelles nous devons faire face, ici en Rhône Lez Provence sans doute comme ailleurs. Elles sont multiples, certaines nous touchent en tant que citoyen autant qu'elles impactent notre capacité à agir.

A peine peut-on espérer tourner la page de la crise sanitaire que survient la réalité glaçante d'une guerre aux portes de l'Europe.

Au chapitre des inquiétudes mondiales, ajoutons le bouleversement climatique. Des vagues de froid, de gel inattendu ou au contraire de sécheresse prolongée, avec des conséquences à la fois sur la vie des habitants et sur une activité économique liée au climat, agricole ou touristique notamment. Le Plan Climat Air Energie Territorial, sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an, est une des réponses que nous apportons, localement. La mise en œuvre de son plan d'action doit permettre de contribuer à préserver notre territoire et la planète, tout en apportant un vrai bénéfice à

chacun de nous. Je pense par exemple à la réduction de la consommation d'énergie, à l'amélioration de la qualité de vie ou la préservation de la biodiversité. Tout cela est essentiel, et c'est notre responsabilité d'élus que d'accompagner les changements sur le long terme. Mais malgré les efforts du petit colibri, quel monde lèguerons-nous à nos enfants ?

Plus proche de nous, plus immédiat en tous cas, je pense aussi à l'inflation, aux difficultés d'approvisionnement parfois. Comment ne pas citer l'explosion du coût de l'énergie ? Un scandale spéculatif, quand on pense que le coût de production, lui, n'a pas bougé. Je ne sais pas où va l'argent, je sais d'où il part, de la poche des entreprises et des collectivités que l'Etat a laissé bien démunies face aux fournisseurs d'énergie.

Pour ce qui concerne les entreprises, nous allons vite voir dans quel mesure les dernières mesures de soutien, annoncées en début de ce mois, vont suffire à compenser les pertes. J'en profite d'ailleurs pour informer les responsables économiques ici présents de l'organisation, conjointement avec la CCI, d'une réunion d'information sur les différents dispositifs d'aides. Elle aura lieu le jeudi 2 février à 18h30, au siège de la communauté de communes, avec la possibilité de s'inscrire pour un accompagnement individualisé.

Pour ce qui est des collectivités, je ne peux que constater l'absence de bouclier tarifaire généralisé ou de décision

politique pour imposer des prix acceptables. Je ne veux pas abuser des chiffres, mais là où nous payions l'an dernier 70 € / Mwh, le marché actuel nous proposait 1500 € / Mwh. Oui, vous avez bien entendu, un prix multiplié par plus de 20 ! Il a fallu négocier âprement, en s'associant avec les communes de Lapalud et Mornas pour, l'union faisant la force, obtenir un prix de l'énergie soutenable, cinq fois inférieur à celui qu'on nous annonçait au départ. Je dis bien soutenable : malgré nos efforts sur la consommation d'énergie, il est évident que la facture à venir, estimée à 730 000 € en 2023, va forcément impacter les finances de la collectivité. Voyons le verre à moitié plein : cette négociation groupée a permis encore une fois d'illustrer l'intérêt de l'intercommunalité...

Je résisterai à la tentation d'inscrire l'Etat parmi les menaces qui pèsent sur la communauté de communes. Même si, par bien des aspects, il faut bien le reconnaître, l'absence de soutien aux collectivités sur cette question de l'énergie s'inscrit dans la droite ligne de la hausse exponentielle de la taxe que nous payons sur le traitement des déchets, dans le fil aussi de la réduction de nos ressources via la baisse de la CVAE ou de la CFE : -3,2 millions en 2 ans, tout de même. Heureusement que la bonne gestion des années précédentes nous permet, je peux déjà vous rassurer, d'absorber le choc et de maintenir la capacité d'action de la CCRLP.

Il n'en reste pas moins que nous nous trouvons un peu trop souvent démunis pour répondre aux attentes légitimes de la population. Un autre exemple ? Chaque jour, et les élus ici présents peuvent en témoigner, nous sommes interpellés par des concitoyens en quête d'un rdv chez un docteur. Et c'est vrai que la situation est difficile. Est-ce de notre responsabilité, devons-nous aussi prendre à notre compte la politique santé nationale, avons-nous le pouvoir de relever le numérus clausus, de travailler à une répartition plus équitable des médecins sur l'hexagone ? Bien sûr que non. D'ailleurs c'est tout juste si on ne nous a pas demandé de quoi nous nous mêlions quand, en 2017, nous avons décidé d'ouvrir un pôle médical pour y attirer généralistes et spécialistes. Alors oui, c'est vrai, ça ne suffit pas. Les médecins exercent en libéral, sont libres de gérer leur patientèle et leur emploi du temps, dans leur cabinet de ville tout comme dans ce pôle médical que nous leur louons. Mais en tous cas, quand je compare avec certains de nos voisins, je me dis que nous avons vraiment bien fait d'agir par nous-mêmes, sans trop espérer en l'intervention de l'Etat. D'autant plus depuis cette crise du COVID, quand les bonnes relations entretenues localement avec les personnels soignants ont permis d'ouvrir, parmi les tout premiers un centre de dépistage de proximité, puis un centre de vaccination – alors que la volonté nationale était plutôt de les implanter dans les zones urbaines plus grandes,

Orange, Bagnols ou Montélimar. Encore une fois, les habitants de Rhône Lez Provence ne sont pas des contribuables de seconde zone – heureusement que médecins et infirmières ont répondu présent, aux côtés de l'interco, je veux les remercier publiquement ce soir.

Autant d'atouts, autant de menaces, voici pour le portrait que l'on pouvait dresser de notre territoire. A nous, désormais, d'évoluer dans ce contexte – et je souhaitais ce soir vous dresser quelques lignes de force de notre action.

La première de ces grandes lignes, c'est la redéfinition des champs d'intervention de la collectivité. Nous fêterons cette année nos 18 ans. Je vois quelques sourires, je voulais dire les 18 ans de la communauté de communes Rhône Lez Provence. En 18 ans, la collectivité a beaucoup changé. Je vois toujours les mêmes sourires, oui nous aussi nous avons changé. La CCRLP a pris de l'ampleur, à mesure que de nouveaux domaines lui étaient confiés par les pouvoirs publics. Longtemps, les compétences intercommunales nous ont été imposées par le haut. Nous sommes aujourd'hui dans une nouvelle phase où il nous appartient de proposer, d'étudier, de tricoter, pardonnez-moi l'expression, une interco efficace au service de tous.

Être efficace, c'est s'interroger sur la pertinence de l'échelon intercommunal dans la gestion de telle ou telle compétence. C'est la question qui s'est posée, par exemple, avant que nous ne décidions d'intégrer la compétence transports en juillet 2021. Pourquoi l'avons-nous fait ? Simplement parce que sinon elle serait revenue à la Région, avec le risque que les choix opérés depuis Marseille ne répondent pas aux besoins locaux des habitants, ici. Depuis, en 2022 et cela continuera en 2023, en privilégiant la concertation, nous avons créé de nouveaux arrêts sur Bollène, lancé deux nouveaux trajets reliant la gare SNCF à la zone d'activités de Servattes, ou encore revu le transport et les arrêts des collégiens. Cette compétence transport, c'est un chantier difficile mais essentiel, en particulier à l'heure où l'on souhaite sortir du tout voiture individuelle. Et je suis absolument convaincu qu'en conservant l'assurance de pouvoir opérer des choix dans la proximité et l'écoute des besoins de la population, nous sommes dans le vrai, dans l'efficace.

Être efficace, c'est aussi savoir mettre en commun les atouts de la CCRLP et des cinq communes qui la composent. C'est être capable de se dire, domaine par domaine, qu'il est plus astucieux d'agir dans la proximité communale ou dans une mutualisation intercommunale. C'est même s'adapter à la situation en acceptant que ce qui est mis en place pour une, deux, trois ou quatre communes, peut ne pas être pertinent

pour la cinquième – et tout cela ne remet pas en cause le principe de l'intercommunalité, cela relève bien plutôt de la gestion intelligente, au cas par cas.

L'année 2022 a vu, par exemple, l'intégration de la Ville de Bollène au sein du Rés'IN, notre réseau Enfance / Jeunesse / Sport et Culture. Cela ne s'était pas fait avant, la précédente municipalité avait peut-être ses raisons. Mais je suis très heureux que les petits Bollénois profitent enfin eux aussi des mêmes loisirs, séjours, accompagnements et tarifs que leurs camarades des autres villages. L'ouverture d'un nouvel espace jeunes, à Bollène toujours, en septembre dernier, a permis de conforter ce choix.

C'est en suivant la même logique qu'au 1^{er} janvier de cette année la CCRLP a mutualisé avec la Ville de Bollène son service d'entretien nettoyage ou celui de la commande publique. Mutualiser quand cela a du sens, quand les savoir-faire se complètent, quand cela évite des doublons et génère économies de temps et d'argent.

Dans le même ordre d'idée, les interventions des services techniques ont été repensées, pour une répartition plus efficace entre services municipaux et service intercommunal. Un exemple, pris ici à Mondragon, cher Christian si tu le veux bien : quand la cour de l'école l'exige, doit-on faire venir une balayeuse depuis le siège intercommunal à Bollène, pour une heure de travail ? Ou est-il plus pertinent de faire appel aux

agents municipaux, déjà sur place et aussi bien équipés ? Autre exemple, quand il s'agit de travaux d'entretien dans les écoles, il est bien souvent plus simple d'intervenir localement – de toutes façons, rassure toi cher Christian, c'est bien l'interco qui paye ou rembourse la commune.

Après la redéfinition des contours de l'action communautaire, la deuxième grande ligne directrice que je voulais évoquer avec vous ce soir, c'est celle de l'amélioration constante des services que la collectivité assure déjà, dans la proximité du quotidien. De ces services que nous remplissons jour après jour, au point qu'ils finissent par en sembler naturels. Naturels, peut-être, immuables certainement pas. Il nous appartient, élus et agents confondus, d'interroger nos pratiques, d'en imaginer peut-être de nouvelles, bref de nous adapter.

La cuisine centrale est un exemple, elle qui assure la préparation des repas aussi bien pour les cantines que pour les bénéficiaires du portage à domicile, personnes âgées souvent isolées. On oublie un peu facilement la prouesse que représente la confection, tous les jours de plus de 1500 repas en moyenne. D'autant plus dans un contexte d'inflation galopante, aussi bien pour les matières que pour l'énergie. Pour cette année 2023, les pistes d'amélioration ne manquent pas, et nous nous y attelons : intensification de

l'approvisionnement en circuit court et bio, lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction des déchets non-compostés. J'ai aussi souhaité que le temps du repas soit un moment de plaisir, en instaurant plus de repas thématiques par exemple, ou en proposant des restaurants scolaires mieux aménagés, plus agréables, mieux décorés – en faisant d'ailleurs appel aux espaces jeunes du Rés'IN, on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Parmi ces services assurés dans la proximité, j'aurais également pu citer l'entretien des bâtiments sportifs et culturels du territoire. Ou celui des bâtiments scolaires. Là encore un chantier souvent coûteux mais indispensable si l'on veut offrir à nos enfants les meilleures conditions possibles d'apprentissage.

Toujours au sein de ces services de proximité, je voudrais m'arrêter un peu sur la question de la collecte et du traitement des déchets. Pour deux raisons. La première, c'est que vous avez subi, comme nous tous l'été dernier, une dégradation du service. Nous avons effectivement changé de prestataire, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres. La société retenue, pourtant la mieux disante sur le papier, a connu un démarrage très difficile. Au nom de la communauté de communes, et en toute transparence, je vous présente donc mes excuses pour les désordres subis. Avec un pic de 120 appels par jour, pour autant d'erreurs de collecte, notre

service déchets a évidemment été renforcé sur la période pour répondre à chacun et faire en sorte que le prestataire assure le service correctement. Les pénalités financières que nous lui avons imposées pour non-respect du cahier des charges l’y ont peut-être également aidé. Toujours est-il que depuis cet automne la situation est revenue à la normale, même s’il nous faut rester vigilants.

La deuxième raison pour laquelle je souhaitais revenir sur la question des déchets, c’est que, pour la première fois depuis que nous en avons la charge, nous avons été contraints d’augmenter en 2022 le taux de la TEOM, la Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères. Bien malgré nous, puisque nous avons subi de plein fouet l’explosion en cours de la taxe que nous impose l’Etat sur ces mêmes déchets (+260 % en 5 ans) – avec, en même temps, l’interdiction de prélever sur le budget général pour compenser l’inévitable déficit du service déchets. Là encore, rien de spécifique à notre territoire, puisque cette augmentation de la TEOM a été appliquée dans toutes les collectivités de France (et dans certaines bien plus tôt et plus fortement qu’ici), mais je mesure l’effort supplémentaire qui vous est demandé, particulièrement dans cette période.

Toujours sur le même sujet, 2023 s’annonce sous de meilleurs auspices, avec l’intégration désormais effective au Syndicat des Portes de Provence pour le traitement des déchets,

permettant d'être moins soumis aux aléas du marché des coûts de traitement et de proposer localement des services complémentaires. Enfin, la montée en puissance de la Ressourcerie, gérée par l'association du Pied à l'Etrier, ou l'aménagement optimisé de nos deux déchèteries vont, là encore, dans le sens de l'amélioration du service au public en même temps que de la réduction du volume enfoui ou incinéré.

La définition des contours les plus efficaces pour l'intervention de la CCRLP était la première.

Le travail constant sur l'amélioration des services de proximité était la seconde.

La troisième ligne directrice de notre action en 2023 doit être celle de l'anticipation, le souci permanent de préparer ensemble l'avenir du territoire Rhône Lez Provence et de ses habitants.

C'est, déjà, le sens de cette petite vidéo que vous avez pu visualiser en préambule de mon intervention : accompagner la jeunesse pour faire grandir notre territoire. J'en ai parlé, je n'y reviens pas, l'entretien des écoles, les restaurants scolaires, les loisirs proposés par le Rés'IN, les transports, cela fait partie des missions essentielles de la communauté de communes. J'y ajouterai l'aide accordée pour l'obtention du permis ou, plus généralement, le travail que nous menons en lien étroit avec

la Mission Locale du Haut Vaucluse pour aider les jeunes du territoire à s'insérer dans la vie professionnelle et même citoyenne.

Préparer l'avenir du territoire, c'est aussi se prémunir contre les aléas, par exemple climatiques. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que l'année 2023 sera enfin celle de la protection contre les crues du Lez, 30 ans après les inondations catastrophiques qui ont fait 2 400 sinistrés. Le temps des autorisations administratives est horriblement long, mais à force d'opiniâtreté il est révolu, les dernières signatures devant être obtenues dans les toutes prochaines semaines. De même que nous travaillons actuellement sur la question des digues du Lauzon.

Puisque l'on parle d'assurer la sécurité de tous, aujourd'hui comme demain, je veux d'ailleurs en profiter pour rendre un hommage appuyé aux forces de sécurité et de secours, gendarmerie, polices municipales et sapeurs-pompiers qui interviennent tout au long de l'année, dans des conditions souvent difficiles.

Préparer l'avenir, c'est bien sûr une obsession qui doit être transversale. Mais s'il est un domaine où elle est primordiale, c'est bien sûr le développement économique, les entreprises d'aujourd'hui, les emplois de demain.

Nous parlons ici de ces projets qui courent sur plusieurs années, de ces investissements parfois lourds mais qui

sonneront comme une évidence pour la génération suivante. Je pense à la Maison du Terroir, avenue Pasteur à Bollène, cette rénovation complète d'un bâtiment qui était presque laissé à l'abandon et qui ouvrira d'ici l'été ses portes pour y découvrir bons produits et convivialité. Je pense aussi, toujours à Bollène et toujours en 2023, à la Manufacture, espace culturel et deuxième salle de cinéma. Ces deux projets concourant d'ailleurs du même objectif, la revitalisation du centre-ville. Non plus à Bollène, cette fois, mais à Lamotte-du-Rhône, les baux sont en cours de signature pour l'installation de trois nouveaux commerces dans des locaux construits et mis à la location par la CCRLP.

Le développement maîtrisé de zones d'activités, aménagés par la communauté de communes, relève du même objectif, attirer les emplois de demain. Puisque nous sommes à Mondragon, un mot sur la Zone d'activités Notre Dame, désormais clôturée avec succès puisque tous les lots ont été vendus par la collectivité. Surtout, l'actualité 2023, ce sera toujours à Mondragon la zone de la Clastre, dont on voit déjà deux bâtiments, sortir de terre, la future pharmacie et l'épicerie fine italienne, en attendant l'acquisition des derniers lots. Avec une volonté, faire en sorte que cette zone, qui bénéficie de l'important passage de la nationale 7, soit un atout supplémentaire pour Mondragon, sans que les

commerces installés ne fassent concurrence avec ceux déjà présents dans le village.

Je ne voudrais pas oublier la zone de la Croisière, à côté de la gare SNCF de Bollène, en cours de commercialisation et qui va, là aussi, générer des centaines d'emplois. Et bien sûr comment ne pas évoquer la zone Pan Euro Parc sur laquelle s'installera dans les prochains 24 mois l'entrepôt logistique de Gifi pour une bonne partie de l'Europe du sud, aux côtés d'Intermarché. Avec les retombées que l'on imagine en termes d'emploi et de développement du territoire.

Notre territoire, je le disais en introduction, ne manque pas d'atouts. L'office de tourisme intercommunal peut en témoigner. Cette attractivité du territoire, nous la devons au dynamisme de nos entreprises, mais aussi à notre patrimoine historique, à la qualité de notre environnement, à l'art de vivre que de nombreux touristes nous envient. Ce n'est pas seulement un constat, ce doit aussi être une ambition à laquelle il nous faut travailler chaque jour, par la mise en valeur de nos richesses.

A titre d'exemple, et parce que la culture participe évidemment de notre attractivité, je suis très heureux de vous annoncer d'ailleurs ce soir que le Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse a reçu en fin d'année dernière la labellisation « Scène Conventionnée d'Institut National ». Un coup de projecteur sur Rhône Lez Provence, un

encouragement et une belle reconnaissance pour cet outil que notre communauté de communes, la première, a voulu soutenir financièrement et techniquement dès sa création. A nouveau, le volontarisme politique a payé, cet engagement qui nous a poussés à accompagner ce projet depuis 3 ans.

Savoir ce que l'on doit faire, le faire aujourd'hui et s'assurer de pouvoir le faire demain, avec ces trois points que je viens de développer, vous avez notre feuille de route.

En conclusion, je voudrais vous dire notre détermination à la suivre, notre fidèle engagement à votre service, élus comme agents intercommunaux. Permettez-moi d'ailleurs de rendre hommage ce soir à l'ensemble de ces agents, eux qui ne sont pas sur l'estrade ce soir, mais qui, chacun dans leur métier, s'impliquent pour honorer ce slogan : « Ensemble, créons votre quotidien ».

Pour beaucoup de Français, la situation actuelle est difficile, parfois les tensions s'exacerbent, les oppositions se creusent. Cette journée de manifestation en aura été l'illustration. Mais puisque nous sommes dans le mois des bonnes résolutions, je veux croire que nous saurons, collectivement, trouver la voie de l'harmonie, du bien vivre ensemble. Et à ce compte-là, puisque dans communauté de communes il y a ce beau mot de communauté, nous pourrions même montrer l'exemple.

D'ici là, et avant de nous retrouver autour d'un verre pour peut-être échanger plus simplement, je vous souhaite, au nom de la communauté de communes Rhône Lez Provence, avec mes collègues élus et l'ensemble des agents intercommunaux, une année 2023 pétillante, pleine de joies personnelles et d'accomplissements professionnels, une année utile, pour vous, pour vos proches et pour le territoire.